

Réf: Dossier 333392

Avis de constitution

SOCIETE « NV BUILDING »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9e TRANCHE-LOT
1145-ILOT 41, Lot 1145, Ilot 41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NV BUILDING »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Agence immobilière
- Lotissement
- BTP
- Aménagement
- Import-export
- Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9e TRANCHE-LOT
1145-ILOT 41, Lot 1145, Ilot 41

Dirigeant(s) Mlle ETTE VALLEY AHOU MANUELLA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07260 du 05/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52351/GTCA/RC/2024 du 05/11/2024

